

REVUE « RECHERCHE AGRONOMIQUE »

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Introduction

Recherche Agronomique est une revue scientifique nationale semestrielle, à comité de lecture, publiée par l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie, dotée d'un numéro ISSN (1111 – 1992).

Recherche Agronomique a démarré en 1997. Après un arrêt de trois ans (2016-2018), la revue a repris, à partir du premier semestre 2019, avec une révision approfondie de son contenu.

Objectifs

La revue a pour objectif de publier des travaux liés aux divers domaines de la recherche agronomique (sciences et techniques des productions végétales, ressources génétiques, botanique, écologie, amélioration des plantes, protection végétale, zoologie agricole, zootechnie, sciences du sol, génie rural, technologie alimentaire, économie et sociologie rurales).

Les articles peuvent être des contributions scientifiques originales, des communications ou encore, des synthèses de travaux élaborées par des spécialistes, sur invitation ou proposition à l'éditeur. Chaque papier est soumis à un processus de lecture (au moins deux membres du comité de lecture de la revue).

Contenu de l'article

Les projets d'articles soumissionnés doivent être des textes inédits, lus et approuvés par tous les auteurs. La longueur de l'article ne doit pas excéder 20 pages au maximum (illustrations comprises). Pour le cas des communications, le nombre de pages ne doit pas excéder 10 pages.

Présentation du manuscrit

Le manuscrit doit présenter les sections suivantes dans cet ordre:

- Titre de l'article.
- Liste complète des auteurs (noms et prénoms complets).
- Affiliations complètes pour chacun des auteurs, comportant l'institution de rattachement, le laboratoire, la division ou le département scientifique, l'adresse postale et l'adresse électronique. Les auteurs doivent également indiquer le nom de l'auteur de correspondance.
- Deux résumés (250 mots), l'un en français ou en arabe (la langue choisie est celle utilisée pour la rédaction de l'article) et l'autre en anglais. Le résumé doit comporter : Objectif, Matériel et méthodes, Résultats, Conclusion.

- Cinq mots clés doivent être fournis (au bas du résumé) afin de faciliter l'indexation de l'article.
- Le corps de l'article doit comporter les sections suivantes : Introduction, Matériels et méthodes, Résultats et discussion, conclusion. Les titres des sections doivent être écrits en majuscules. Les sections doivent être divisées, si besoin est, en sous-sections décrites par de courts titres.
- Remerciements.
- Références.
- Tableaux.
- Figures.
- Liste des tableaux.
- Liste des figures.

Texte

Le texte, références bibliographiques comprises (Times New Roman taille 12), doit figurer sur des pages numérotées comportant 5cm de marges à gauche et à droite. La numérotation des lignes est nécessaire. Les symboles, unités et abréviations doivent être exprimés dans le système international (SI).

Notes de bas de page

En cas d'utilisation de notes de bas de page, celles-ci doivent être numérotées selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Références

Dans le texte, les références sont citées par les noms d'auteurs, suivis de l'année de publication. La citation des articles écrits par plus de 2 auteurs doit comporter le nom du premier suivi de «et al» en italique. Les références citées ensemble dans le texte doivent être ordonnées chronologiquement. La liste des références est organisée par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné :

- Issolah (2018) ou (Issolah, 2018) pour un auteur.
 - Issolah & Khalfallah (2007) ou (Issolah & Khalfallah, 2007) pour deux auteurs.
 - Rahal *et al.* (2013) ou (Rahal *et al.*, 2013) pour plus de deux auteurs.
- Les citations multiples doivent être ordonnées par année et par nom d'auteur (Yahiaoui *et al.*, 2008; Yahiaoui *et al.*, 2014; Ouafi *et al.*, 2016; Baik *et al.*, 2017).

Toutes les références citées dans le texte, doivent apparaître dans la liste des références. Elles doivent être présentées comme suit:

Article (revue nationale ou internationale / nom de la revue en abrégé):
Issolah R., Bouazza L., Tahar A., Terki N., Dehiles I., Mansour B. et Nagoudi T., 2015. Caractérisation écologique de l'habitat naturel du trèfle souterrain (*Trifolium subterraneum* L., *Fabaceae*) dans le nord-est de l'Algérie. *Rev Ecol - Terre Vie*. Vol. 70 (2): 182-193.

Livre:

Quezel P. et Santa L., 1962. Nouvelle flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales. Ed. CNRS, France.

Proceedings (congrès, séminaires, colloques):

Issolah R., Yahiaoui S., Beloued A., Kerkouche R., Makhlouf A., Kherraz R., Terki N., Mansour B. et Hamdaoui A. 2001. Comportement de vingt populations spontanée de sulla (*Hedysarum coronarium*) en Algérie. Actes des 3^{ème} journées de l'INRAA. Agriculture de montagne, Bejaia, 11–13 Avril, 2001, pp. 209–222.

Les noms des revues sont les abréviations ISO officielles des revues.

Tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée et numérotée par des chiffres romains (e.g. Tableau I). Le numéro du tableau doit figurer en tête du tableau.

Figures

Les figures doivent être également fournies dans un fichier séparé (jpeg, png, tiff, eps...) et avoir une résolution d'au moins 300 dpi. Chaque figure doit être présentée sur une page séparée et numérotée par des chiffres arabes (e.g. Fig. 1). Le numéro de la figure doit figurer sous la figure, sur une ligne séparée. Les figures provenant d'autres sources doivent faire explicitement référence à ces sources. Dans ce cas, la permission écrite préalable, pour l'impression et la diffusion électronique, relève de la responsabilité des auteurs.

Plagiat

Les auteurs doivent impérativement signaler toutes les sources d'informations utilisées lors de la préparation de leur projet d'article. En cas de plagiat avéré, les auteurs concernés assumeront l'entière responsabilité et subiront la totalité des conséquences.

Contact

Les projets d'articles et toutes autres correspondances sont à adresser à l'adresse électronique de la revue : **inraa.publications@gmail.com**